

Niveau 1 pour la formation de non-professionnels dans le domaine du sauvetage

(Cours de sauveteur dans les situations différées et BLS¹ selon les normes SRC²)

1. But général

La formation de niveau 1 a pour but de permettre à tout un chacun de donner **les premiers secours** (mesures immédiates pour sauver la vie, y compris «Basic Life Support» [BLS]), que ce soit dans la rue, au lieu de travail, pendant les loisirs ou le sport, à la maison, au service militaire ou en cas de catastrophe. Dans les situations les plus diverses, lors d'un événement ou d'une maladie (infarctus du myocarde, etc.), chacun devrait être capable de réagir correctement et de pratiquer les gestes vitaux, en attendant l'arrivée sur place des secours professionnels.

2. Public - cible

Toute personne à partir de 12 ans
Pour les élèves conducteurs.

3. Contenu de la formation

3.1 Evaluation de la situation

Objectif: La participante ou le participant est capable d'identifier les dangers potentiels et réels, de rassembler les informations et d'engager les premières mesures de sauvetage.

Contenus: Reconnaître le degré de gravité de la situation (événement):

- estimer le nombre de blessés
- établir le nombre de sauveteurs présents
- relever les moyens à disposition sur les lieux de l'événement.

3.2 Alerte

Objectif: Donner l'alerte avec précision, en fournissant toutes les informations nécessaires pour que le personnel adéquat, muni de l'équipement approprié, parvienne aussi rapidement que possible sur les lieux de l'urgence. En outre, le sauveteur non-professionnel doit pouvoir noter les instructions données par le poste de sauvetage professionnel et les appliquer.

Contenu:

3.2.1 Connaissances des organismes à contacter: services de sauvetage, police, services du feu.

¹ BLS = Basic Life Support

² SRC = Swiss Resuscitation Council

3.2.2 Procédure d'appel:

- **Qui?** Nom, n° de tél. et adresse de la personne, de l'entreprise ou de l'institution qui signale l'événement.
- **Quoi?** Type d'événement: de circulation, de travail, de sport, de ménage, etc. Incendie, explosion, agression, etc. maladie aiguë (urgence médicale).
- **Quand?** Heure de l'événement.
- **Où?** Lieu de l'événement: description précise de l'endroit, adresse exacte (meilleure voie d'accès, lieu de rendez-vous, éclairage de la porte d'entrée de l'immeuble, guidage de l'ambulance).
- **Combien?** *Nombre de patients et catégories d'âge*
État des patients/type de blessure:
État de conscience, mouvements des blessés, respiration, blessure à la tête, brûlures, etc.
- **Autres?** *Dégagement du patient indispensable:* lorsque le patient est coincé, enseveli, etc.
Dangers sur le lieu d'intervention: fumée, feu, risque d'explosion, courant électrique, eau, gaz, verglas, écoulement de liquides, produits toxiques.
Produits dangereux = panneau orange avec chiffre.
Si le sauvetage par la voie des airs est nécessaire: place d'atterrissage, météo, obstacles.

3.2.3 Enregistrer les instructions du service de sauvetage professionnel

3.3 Autoprotection, sécurité, hygiène

Objectif: Le participant identifie les principaux dangers potentiels et les dangers annexes, pour ne pas exposer le sauveteur ni le patient à des risques supplémentaires, et adopte des mesures de protection simples.

Contenus:

3.3.1 Dangers, par ex.:

Trafic routier

- Trafic routier constant, sécurisation du lieu de l'accident, identification des dangers encourus par les sauveteurs et le patient
- Écoulement de liquides, produits toxiques
- Courant électrique (véhicules électriques, tram).

Ménage / Industrie / Armée / Loisirs

- Courant électrique
- Liquides toxiques, substances gazeuses
- Objets risquant de se déplacer, grues, etc.
- Dangers invisibles potentiels (rayons, gaz, danger d'explosion).

3.3.2 Risques pour la santé, par ex.:

Contacts avec le sang et autres sécrétions

- Maladies telles qu'hépatite, HIV, tuberculose, etc.

3.3.3 Dangers résultant de réactions incontrôlées, par ex.:

- Réactions imprévisibles d'un patient, de son entourage, d'autres personnes impliquées ou de curieux.

3.3.4 Problèmes et risques d'ordre psychologique, par ex.

- Réaction de dégoût
- Doutes sur l'exactitude des mesures prises, sentiment de culpabilité.

3.3.5 Aide et protection

Moyens et méthodes à disposition

- Masque pour la respiration artificielle, étoffe, etc.
- Gants
- Ev. renoncer à la respiration artificielle au profit de la compression thoracique
- Mettre en sécurité les patients en danger potentiel (techniques manuelles de sauvetage précises)
- Triangle de panne
- Dégagement et repositionnement de la victime (à n'effectuer que dans des situations graves et s'il y a danger de mort).

3.4 ABC(D) primaire (évaluation du patient et LESOMA)

Objectif: La participante ou le participant peut procéder à l'évaluation du patient selon des algorithmes simples et prendre les premières mesures en vue de maintenir ou de rétablir les fonctions vitales; il est également en mesure de définir les principales étapes de la prise en charge.

Contenu:

3.4.1 Procéder selon l'algorithme **A B C (D) ET HÉMOSTASE** ⇒ *voir annexe 1*

3.4.2 BLS selon module SRC: 5 heures y compris examen

3.4.3 Position:

- Patient conscient: → selon ses souhaits (seulement s'il n'y a pas soupçon de lésion à la colonne vertébrale)
- Patient inconscient: → position latérale de sécurité
→ stabiliser la colonne cervicale
→ se restreindre en cas de lésion au niveau de la colonne vertébrale.

3.4.4 Autres mesures:

Prévenir ou éviter les complications, prendre des mesures lors de situations particulières - douleurs pectorales (soupçon d'infarctus du myocarde, angine de poitrine), brûlures, fracture, accident vasculaire cérébrale, lésion au niveau de la colonne vertébrale etc.

3.5 Gestion du stress (partiellement intégré dans d'autres thèmes)

Objectif: Le participant reconnaît les situations pouvant engendrer un stress et sait réagir de façon appropriée.

Contenus:

- Termes et définitions
- Stress, peurs et autres émotions chez le patient et les sauveteurs
- Réactions de dégoût et blocage
- "Premiers secours psychologiques"
- Bases concernant la communication en situation d'urgence (p.ex. en contact avec d'autres langues ou cultures)

- Besoins fondamentaux des patients en situation d'urgence, perception des patients
- Principes d'une collaboration organisée et d'une répartition cohérente des tâches sur les lieux d'une intervention
- Schémas des procédures (préparation mentale)
- Transmission d'adresses de contact possibles pour la gestion du stress.

Remarque: Contenus à transmettre à partir d'exemples concrets.

3.6 Connaissances de base en anatomie / physiologie / physiopathologie (contenu partiellement intégré dans les autres thèmes)

Objectif: Le participant a entendu parler/est informé de la structure et du fonctionnement d'un individu en bonne santé, des défaillances susceptibles d'intervenir et de leurs symptômes.

Contenu:

- système cardiovasculaire: appareil circulatoire, cœur
- système respiratoire: poumons, voies respiratoires, mécanisme de la respiration
- système nerveux: cerveau, moelle épinière.

3.7 Droits et devoirs

Objectif: Le participant connaît les bases légales en matière de premiers secours

Contenu: selon la situation (p. ex. ch.1, art. 128 du Code pénal suisse).

3.8 Autres possibilités de formation continue et complémentaire

Objectif: Le participant est informé des autres offres de cours ainsi que des possibilités de formation continue, de leurs objectifs et raisons.

Contenu:

- Importance de l'engagement des non-professionnels dans la chaîne de sauvetage
- Objectifs des différentes offres dans le domaine du sauvetage
- Conditions d'admission dans les divers cours ou niveaux
- Durée de validité des cours et possibilité de les répéter
- Possibilités d'engagement pour chaque niveau acquis et offres complémentaires. Importance de l'engagement de non-professionnels dans le domaine du sauvetage.

4. Procédure méthodologique et didactique

- Les aptitudes pratiques doivent être exercées sur la base d'exemples concrets (environ 70 % du temps doit être consacré aux exercices pratiques)
- Transmettre les connaissances avec différentes méthodes et au moyen de divers médias
- Assurer un suivi de la formation au moyen des évaluations formatives (cours de répétitions et de réévaluation)
- Promouvoir l'engagement des non-professionnels et insister sur leur importance dans la chaîne de sauvetage.

5. Matériel didactique

- Mannequins d'exercice (de qualité vérifiable selon les prescriptions SRC)
- Il serait souhaitable de disposer d'un outil didactique uniformisé et global avec du matériel de formation uniforme: thèmes / contenus, objectifs / durées
- Moulages, modèles pour exercer l'extension de la tête
- Médias diversifiés pour la transmission des données (p.ex.: vidéo de démonstration)
- Masques de poche, gants, bandages compressifs
- Modèles anatomiques, affiches, transparents, etc.

6. Examen et possibilité de répéter

- Contrôle des compétences pratiques à partir d'exemples concrets et examen «BLS»
- Répétition de l'examen après avoir suivi des heures de cours supplémentaires (en cas d'échec lors du premier examen).

7. Durée du cours

15 heures au total, y compris le temps d'examen.

8. Certificat

Sera défini plus tard.

9. Validité du certificat

Durée de validité limitée à six ans (concerne uniquement les demandes de permis d'élève conducteur)

BLS: à renouveler selon les prescription SRC.

10. Exigences requises pour les formateurs

10.1 Exigences requises pour les institutions

- Assurer l'organisation du cours, sa tenue et fournir la documentation de cours
- S'assurer que les responsables de cours et les formations satisfont aux exigences professionnelles, méthodologiques et didactiques prescrites, et respectent les lignes directrices émises par les instances responsables
- Pour chaque cours proposé, une personne au moins doit posséder une attestation de formation ³
- Prendre la responsabilité pour l'assurance de qualité.

10.2 Exigences requises pour les formateurs niveau 1

- Compétence méthodologique et didactique pour les tâches spécifiques
Attestation: éléments/bases de la formation des adultes (cours de trois jours au moins); l'attestation de formation complémentaire et de stage pratique ne doit pas dater de plus de cinq ans
- Avoir achevé le niveau 2 de la formation

³ Délai transitoire : Après la définition d'un délai transitoire la direction de tout cours doit être remise à un formateur certifié

- Attester d'une expérience pratique comprenant le contact avec des patients:
p. ex. stage de deux semaines dans un service d'ambulance ou d'urgence, ou stage dans un établissement médicalisé, un hôpital, ou encore expérience dans un service de poste (au minimum 10 à 15 heures)
Objectif: pouvoir identifier les besoins du patient
- Personnes qui exerçaient déjà une activité de formateurs avant la mise en vigueur de la certification des non-professionnels et qui ont suivi régulièrement des sessions de formation continue ou complémentaire dans le cadre de cette activité
- Être titulaire d'un certificat BLS et AED⁴ selon la SRC.

10.3 Justificatifs à fournir

- Attestation de compétences
- Attestation d'expérience pratique comprenant le contact avec des patients
- Attestation d'une formation complémentaire et continue régulière.

10.4 Validité

- Les certificats de formateurs sont valables 4 ans
- Les prescriptions du SRC s'appliquent à la validité des „BLS et AED“.

Groupe de travail: Mme G. Hagen, MA, cheffe de projet CRS et responsable du groupe de travail, experte CRS pour les ambulanciers diplômés
M. F. Portmann, BDO Visura, Coordination des groupes de travail
M. G. Meli, SMEDREC
Mme B. Magnin-Riedi, Service Croix-Rouge
M. R. Hausmann, Emergency Schulungszentrum AG, Zofingue
M. J. Wicki, Wicki + Ambühl, Berne
M. V. Sieber, Reaswiss, Thoun
Mme M. Kämpfer, Alliance suisse des samaritains ASS, Olten
Mme M. Baumann, SVBS
M. S. Dreyer, police sanitaire, Berne
Mme Ch. Honegger-Rupp, Office fédéral des armes et des services de la logistique OFARSL
M. E. Greuter, San Arena Rettungsschule, Zurich
Mme H. Berek, Ecole Club Migros, Zurich

Référence bibliographique:

- Swiss Resuscitation Council SRC, Catalogue des cours 2002

Adopté par les membres du comité de pilotage du projet «office de certification pour la formation des non-professionnels dans le domaine de sauvetage» le 15 janvier 2003

Approuvé par la SMEDREC le 16 janvier 2003

⁴ AED = Défibrillation automatique externe